

TERRITOIRES

SOMMAIRE

- 2-3 • POLITIQUE TERRITORIALE : contrats de territoire 2018-2021**, focus sur la COCM
Vu par Serge Deslandes, conseiller départemental en charge des contrats de territoire, et Henri Lemoigne, président de la COCM
- ENVIRONNEMENT : frelon asiatique**, agir ensemble plus efficacement
Vu par Jean-Paul Launay, maire de Donville-les-Bains
- SOLIDARITÉS : recrutement d'assistants familiaux**
Vu par Nicole Godard, vice-présidente déléguée à l'enfance et la famille
- 4 • ATTRACTIVITÉ : une 1^{re} expérimentation de télé-médecine**
Vu par Martine Lemoine, conseillère départementale en charge de la démographie médicale, et Raymond Béchet, maire de Saint-Georges-de-Rouelley
- ÉNERGIE : mobilité hydrogène**, la Manche avance
Vu par Valérie Nouvel, vice-présidente déléguée à la transition énergétique, l'environnement et l'innovation
- VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2019-2021

Continuons d'améliorer la vie quotidienne des Manchois !



Le 13 novembre dernier, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées (ici aux côtés de Marc Lefèvre, dans une classe inclusive de l'école Jules Ferry, à Granville), est venue officialiser la labellisation du 2^e « Territoire 100% inclusif » de France : la Manche.



Le 7 décembre 2018, les élus du conseil départemental de la Manche, réunis en assemblée plénière, ont adopté à la majorité les orientations stratégiques 2019-2021. Elles s'inscrivent dans la parfaite continuité de celles initiées en 2015 par Philippe Bas. Arrivés à mi-parcours de l'actuelle mandature et après avoir évalué le chemin effectué, il nous est apparu nécessaire de proposer des compléments à ces orientations, notamment en raison de l'évolution de la conjoncture. Pour cette raison, nos orientations stratégiques 2019-2021 conservent la ligne directrice fixée en 2015 :

- ▶ servir les habitants
- ▶ augmenter l'attractivité de notre territoire
- ▶ faire preuve de toujours plus de solidarité et de fraternité, en particulier à l'égard des plus faibles et des plus fragiles
- ▶ renforcer et développer l'identité de nos bassins de vie

Le Département réaffirme ici son engagement au service des territoires et des habitants. La politique contractuelle mise en place en 2016 se poursuit, de nombreux contrats ont été signés avec les différentes collectivités de la Manche. D'autres le seront dans les prochains mois. Chacun des 500 000 Manchois est concerné par au moins un de ces contrats. Cette ambitieuse politique de proximité est la marque de fabrique du Département de la Manche. Elle est maintenue et même accentuée, avec nos orientations stratégiques 2019-2021. Ainsi les contrats de territoire signés avec les intercommunalités, les contrats de pôle de services conclus avec les bourgs-centres et les fonds d'investissement rural à destination des plus petites communes de la Manche seront-ils plus que jamais d'actualité au cours des prochaines années.

Département solidaire

Améliorer la vie quotidienne des Manchoises et des Manchois est par conséquent la principale vocation des projets que nous conduisons. C'est inscrit dans l'ADN de notre territoire : nous sommes soucieux de chacun, nous ne voulons laisser personne au bord du chemin. Mais pour autant, nous ne versons pas dans l'assistanat.

La Manche est un département solidaire, nous faisons avec les habitants du territoire, certainement pas à leur place.

Être solidaire de chacun, c'est aussi accentuer et développer la démarche qui nous a valu récemment d'être labellisés "Territoire 100 % inclusif" par l'État. La Manche est un département exemplaire à ce sujet. Nous avons d'ailleurs décidé de ne pas limiter cette approche inclusive des dossiers aux seules personnes porteuses d'un handicap, mais bien à toutes celles et tous ceux qui peuvent, pour une raison ou pour une autre, se trouver en retrait, en décalage de la société. La démarche inclusive implique que c'est à nous d'aller vers eux, de nous adapter, et non à eux de faire des efforts pour tenter de suivre la société.

Département ambitieux

Améliorer la vie quotidienne des Manchoises et des Manchois, c'est inscrire dans nos orientations stratégiques un vaste programme routier. De nombreux axes structurants du département sont déjà concernés, ou le seront dans les tout prochains mois, par des travaux d'envergure. Ces projets avaient été retardés, mais l'excellence de la gestion financière observée par la collectivité ces dernières années permet de les mettre en chantier.

C'est aussi confirmer notre ambition numérique. Nous n'avons volontairement pas ajouté d'orientations stratégiques numériques, car celles décidées en 2015 sont toujours en cours. La Manche a été, et reste, un département engagé en la matière. Nos ambitions sont toujours aussi fortes et nos résultats sont là. Quel autre département français a été capable de construire 20 000 prises Très Haut Débit par an dans le cadre d'un réseau d'initiative publique ? Cela confirme que notre choix est le bon. Il nous permet, en outre, de rester propriétaire de notre réseau départemental.

Département promoteur

Améliorer la vie quotidienne des Manchoises et des Manchois, c'est suivre une gestion très rigoureuse des comptes de la collectivité. Ce faisant, nous réduisons la dette du Département, nous augmentons notre investissement, en passant à 87 millions d'euros en 2019. Et surtout, nous réussissons tout cela sans appliquer la moindre augmentation des taxes et impôts départementaux depuis 10 ans. Cette gestion financière particulièrement saine, que d'aucuns pourront qualifier de celle d'un "bon père de famille", est une caractéristique forte de notre collectivité. Elle figure donc en bonne position dans nos orientations stratégiques 2019-2021.

Enfin, nous allons poursuivre notre ambitieux développement de l'attractivité du territoire. "La Manche est forte de son identité". Ce n'est pas une phrase en l'air, mais une réalité bien concrète. Nous avons tant de choses à faire valoir ! Nous devons être partie prenante des grands événements nationaux et internationaux. Le 75^e anniversaire du Débarquement et de la libération de la France et de l'Europe est une première étape. Les Jeux 2024 à Paris permettront sans doute à la Manche d'accueillir une équipe étrangère, nous y travaillons ardemment.

La Manche ne doit pas oublier qu'elle est une "terre tournée vers la mer". La collectivité s'emploie à identifier et promouvoir un événement nautique international.

Tout cela ne sera toutefois pas possible sans l'adhésion et le soutien des habitants du territoire. Chacun d'entre nous doit s'employer à devenir un ambassadeur de notre beau département ! »

Marc LEFÈVRE
Président du conseil départemental
de la Manche





Marc Lefèvre, Hervé Morin et Henri Lemoigne, lors de la signature du contrat tripartite avec la COCM, le 6 décembre 2018.



Axe fort de la politique contractuelle du Département : financer de nouveaux équipements sportifs (ici la salle intercommunale de Créances)

POLITIQUE TERRITORIALE

CONTRATS DE TERRITOIRE 2018-2021 INVESTISSEMENTS DE PROXIMITÉ

Par ses contrats tripartites avec les EPCI et la Région, le Département répond à l'enjeu majeur de cohésion territoriale. Focus sur celui de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, signé le 6 décembre 2018.

LE CONTRAT DE LA COCM

3 AXES :

- Renforcer la cohésion sociale par un maillage du territoire en équipements sportifs complémentaires
- Favoriser son développement économique
- Accompagner son développement équilibré et durable

21 PROJETS :

- Réhabilitation du gymnase communautaire de Périers
- Construction d'une salle sportive intercommunale, à Créances
- Aménagement de l'espace sports mécaniques de Lessay
- Actions en faveur de la cohésion sociale (jeunesse, Plan Local Autonomie, plateforme de mobilité...)
- Aménagement des zones d'activités de La Haye et de Saint-Germain-sur-Ay
- Opération Collective de Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services, avec Coutances Mer & Bocage
- Aide à l'entreprise Créaline
- Ouverture d'un foyer logement pour jeunes travailleurs, saisonniers et apprentis, à Créances
- Extension du PSLA, rénovation thermique de la maison intercommunale, aménagement de la place du Champ de Foire et création d'une salle pluriculturelle, à La Haye
- Animation OPAH 2018-2023
- Création d'une esplanade festive, réaménagement des abords de la mairie, étude et transformation de l'ancien cinéma en salle multiculturelle, à Périers
- Aménagement et valorisation du Parc, en lien avec le château et le marais, à Pirou
- Travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif de Bretteville-sur-Ay, Créances et Millières

11,65 M€ D'INVESTISSEMENT :

- État : 2,10 M€
- Département : 2,01 M€
- Région : 1,96 M€
- COCM et communes maîtres d'ouvrage : 5,53 M€ (hors aide à Créaline)



VU PAR...

Henri LEMOIGNE
président de la COCM

Un accompagnement fondamental

« Ce contrat émane de la volonté de tous les élus communautaires, qui l'ont défini ensemble puis validé à l'unanimité, avec la ligne directrice "agir pour renforcer l'attractivité de notre territoire". Nous voulons faire venir de nouveaux habitants, leur faciliter l'existence, l'accès à l'emploi, pour qu'ils puissent à la fois résider et travailler chez nous. La croissance démographique est une spirale positive, le développement économique engendre l'apport de population et vice versa. À charge pour nous de créer des services.

Nous disposons de 3 pôles de santé, 10 zones d'activités, plus de 1 000 entreprises (hors agriculture), d'espaces naturels, d'une conjonction d'atouts maritimes et rétro-littoraux... Nous offrons une qualité de vie, un environnement favorable qui de lui-même est déjà attractif, les conditions d'accueil sont là. Mais notre population vieillit, nous devons assurer la continuité, la relève, pour rester un territoire vivant, où l'on peut s'épanouir. Le défi est difficile pour notre EPCI, qui a des pôles de services mais pas de ville-centre. Son fondement tient au sein-même de la ruralité et d'un besoin de services de proximité. Il nous faut agir en permanence pour rester dynamiques. Sans l'appui financier des collectivités, nous ne pourrions pas mener à bien ces projets prioritaires, qui répondent à une forte demande de la population, des associations, du monde sportif... Cet accompagnement est fondamental, déclencheur et facilitateur. »



VU PAR...



Serge DESLANDES
conseiller départemental en
charge des contrats de territoire

Un signal fort

« Poursuivre et renforcer notre accompagnement aux territoires a motivé fin 2016 notre 4^e génération de contrats avec les intercommunalités. C'est un des volets essentiels de nos orientations stratégiques à l'horizon 2021. En intervenant dans de nouveaux domaines, économique, social, éducatif, culturel et sportif, par une politique d'égal accès aux services, quel que soit le lieu de vie de nos concitoyens, nous voulons garantir l'équilibre des territoires manchois. La Région s'engage à nos côtés, pour contribuer de manière complémentaire à leur développement durable et structurant. Nous voulons valoriser toutes leurs potentialités, et intégrer des logiques de développement économique et de solidarité.

Notre contrat avec la COCM traduit ainsi la stratégie souhaitée par les élus locaux et nos objectifs partagés avec la Normandie : garantir la présence d'équipements et de services au public, soutenir l'attractivité et la compétitivité des territoires tout en veillant à leur rééquilibrage, et valoriser le rôle de centralité des centres-bourgs. Le Département investit ici l'équivalent du financement de l'État, c'est un signal fort. »

LA FDGDON50

Elle coordonne la mise en œuvre du programme de lutte collective départementale contre le frelon asiatique, autour de quatre volets :

- ▶ **sensibilisation et prévention** : plan de communication afin d'informer la population sur la présence et la reconnaissance du frelon
- ▶ **surveillance** : recensement des observations de terrain, confirmation de l'espèce, diagnostic de l'enjeu que représente le nid, avec l'appui d'un réseau d'observateurs apiculteurs et d'agents communaux
- ▶ **protection des ruchers par piégeage, information et formation** via les réseaux apicoles et communication sur les méthodes
- ▶ **lutte par la destruction de nids** pour limiter la présence des frelons asiatiques, en lien avec le SDIS, chargé de l'élimination des nids menaçant directement la sécurité du public

Elle a recensé en 2018 dans la Manche :

- ▶ **91% des communes engagées** dans la lutte collective (contre 79% en 2017)
- ▶ **plus de 7 000 signalements**, dont 300 d'attaques sur les humains
- ▶ **4 677 nids détruits** (contre 1 450 en 2017)
- ▶ **1,6 nid par km²**, avec une densité maximum de 16 nids/km² (densités les plus fortes relevées dans la région granvillaise, avec plus de 15 piqûres sur une même personne pendant l'été)
- ▶ **1 décès** consécutif à une attaque dans le Sud-Manche, 2 dans le Calvados

PROCHAINS CONTRATS DE TERRITOIRE

22 FÉVRIER 2019
signature avec la communauté d'agglomération du Cotentin

28 MARS 2019
signature avec la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie



Le nid du frelon asiatique, en cellulose de bois, d'eau et de salive, peut atteindre 70 cm de diamètre et produire jusqu'à 12 000 individus par an.

ENVIRONNEMENT

FRELON ASIATIQUE AGIR ENSEMBLE

Le frelon asiatique, *Vespa Velutina*, arrivé en France en 2004, a colonisé la Manche en 2011 et ne cesse de se développer depuis. La solution apparaît collective.

Ce prédateur consomme différents insectes pour leurs protéines, et particulièrement les abeilles, dont il nourrit ses larves. Des nuisances sont ainsi constatées sur les ruchers et la production de miel, car les abeilles, stressées, sortent moins. Plus globalement, des impacts sont aussi perçus sur la pollinisation, la biodiversité locale et la production fruitière. Et s'il n'est pas plus dangereux que le frelon européen, le frelon asiatique peut attaquer collectivement à proximité de son nid, s'il se sent dérangé ou menacé. Les conséquences peuvent être graves sur des personnes allergiques (choc anaphylactique) ou lorsque le nombre de piqûres est très important.

L'augmentation significative du nombre de nids recensée l'an dernier dans la Manche (cf. encadré) peut s'expliquer par des conditions météorologiques favorables et le fait qu'un nid non détruit en génère en moyenne quatre l'année suivante. Il est donc urgent de systématiser les bonnes pratiques : renforcer la sensibilisation du grand public aux risques de piqûres en rappelant les règles de sécurité (vigilance sur les travaux de jardinage,

précautions en cas de découverte d'un nid, consignes en cas d'attaque...); détruire l'ensemble des nids localisés, le plus tôt possible après leur découverte; financer cette destruction, quel que soit l'endroit, aussi bien sur le domaine public que privé; la faire réaliser en respectant les consignes de sécurité et les normes favorisant son efficacité.

Stabiliser l'expansion de ce nuisible et réduire son impact nécessite d'agir à l'échelle de tout le territoire manchois. C'est pourquoi le Département a renouvelé en 2018 une subvention de 50 000 € à la FDGDON* et voté un complément de 50 000 € au titre de la destruction des nids, afin d'aider les communes engagées et la communauté de communes de Villedieu Intercom, particulièrement touchée. Une participation à un programme de recherches universitaires afin d'améliorer l'efficacité de la lutte est également à l'étude.

* Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles



VU PAR...



Jean-Paul LAUNAY
maire de Donville-les-Bains

« De mai à octobre 2018, 45 nids ont été détruits sur notre commune, contre six en 2017. On peut les trouver dans les arbres, les haies, accrochés aux gouttières, candélabres, appentis... Ces frelons sont de vrais chars d'assaut volants, invasifs, qui peuvent se déplacer à plusieurs kilomètres de leur nid. Ils nuisent à la biodiversité et ont un impact psychologique sur les gens.

Notre commune prend en charge l'intégralité des frais de destruction des nids et nous communiquons le plus possible, dans le bulletin municipal et verbalement... Mais devant leur prolifération, totalement imprévisible d'une année sur l'autre, nous avons intérêt à réagir vite et partout. Si toutes les communes agissent de concert, on a une chance de les éradiquer. Le programme de lutte collective permet de faire intervenir des professionnels qualifiés, en toute sécurité. En mutualisant, on fera peut-être baisser le coût de ces interventions. »

➤ Plus d'infos sur planete.manche.fr (rubrique Biodiversité et ressources naturelles)



Le bien-être de l'enfant est au cœur du métier de l'assistant familial.

SOLIDARITÉS

ASSISTANTS FAMILIAUX ON RECRUTE TOUJOURS !

Offrir une capacité d'accueil suffisante aux mineurs ou jeunes de moins de 21 ans confiés à sa protection reste une priorité pour le Département, qui renouvelle sa campagne de recrutement.

CHIFFRES 2018 DANS LA MANCHE

1 673 enfants pris en charge
au 1^{er} juin

dont mesures judiciaires et prestations administratives avec et sans hébergement, incluant les enfants en accueil collectif et chez les tiers dignes de confiance

403 assistants familiaux

en exercice au 30 septembre, représentant

781 places mobilisables

(3 maximum par assistant)



VU PAR...



Nicole GODARD
vice-présidente déléguée
à l'enfance et la famille,
maire de Saint-Jean-de-Daye

Assurer le pas pour l'avenir

« Le Département est garant du bien-être de chaque enfant confié à son service d'Aide sociale à l'enfance. Chacun d'eux a un vécu, qu'il faut pouvoir accueillir aussi, pour lui apporter des valeurs, de l'affection, de l'éducation, une chambre à lui, des repères... Les assistants familiaux suivent une formation diplômante d'État (DEAF). Nous leur accordons l'agrément pour 5 ans, s'ils remplissent les conditions d'accueil garantissant la sécurité, la santé et l'épanouissement des enfants. Ils ne sont pas seuls, on les accompagne. Les référents éducateurs des territoires peuvent les rassurer, les guider, les conforter dans certains choix, etc. Et ils sont suivis, une évaluation est faite environ tous les six mois.

Professionalisme et amour

L'assistant familial ne garde pas l'enfant, il le porte ! Il est là pour lui assurer le pas pour l'avenir. Il l'accueille chez

lui, au sein d'une famille unie, pour une période plus ou moins longue, et lui offre un temps de bonheur à prendre. Moi, je tire un grand coup de chapeau aux assistants familiaux ! Ils portent un réel intérêt à ces enfants, leur rendent le sourire. Ils ne postulent pas à ce métier sur un "pourquoi pas", mais après mûre réflexion. Et bien souvent, ils vont au bout de leur carrière sans en changer, ce n'est pas un hasard. Ils conjuguent professionnalisme et amour donné.

Une campagne à relayer

Malgré le recrutement de 39 assistants familiaux en 2017, nos besoins persistent et sont surtout liés aux départs en retraite. J'ai affiché la nouvelle campagne dans ma commune, première porte d'entrée pour les habitants. Les maires ont reçu des affiches et des flyers, ils peuvent renseigner les personnes et les orienter vers le Département, que ce soit des postulants ou des parents démunis. La prévention est essentielle et ces familles en difficultés sont souvent repérées tardivement.

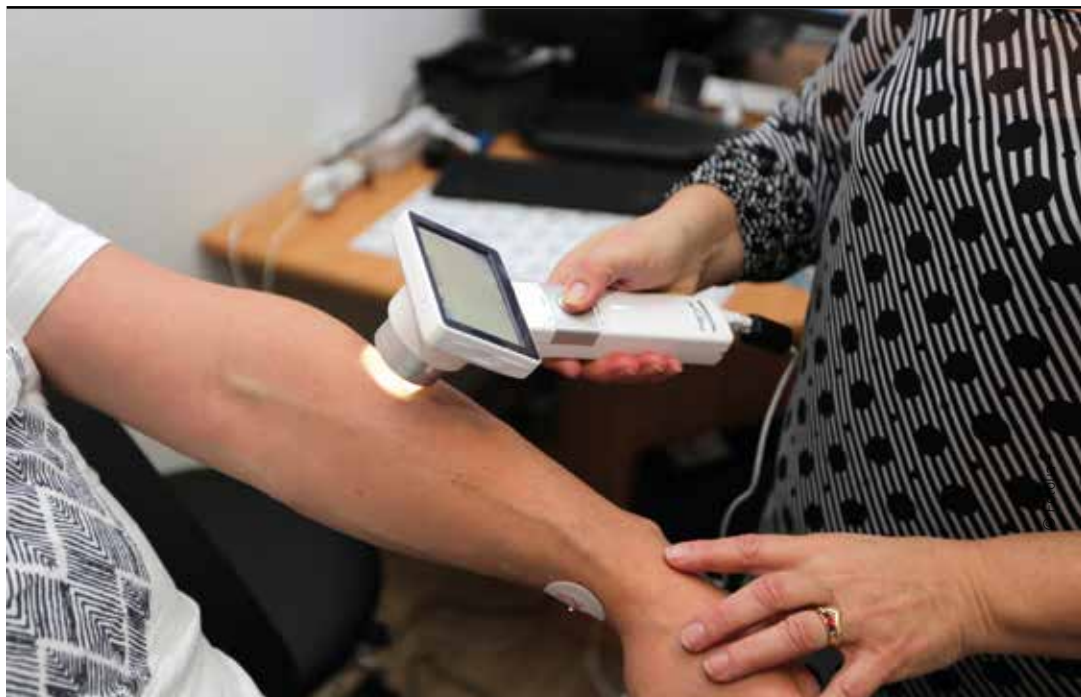
Il ne faut pas hésiter à contacter son territoire de solidarité, à faire remonter l'info. Plus on fera de prévention, mieux l'enfant se portera. C'est l'intérêt de cet adulte en devenir qui prime. »

À ne pas confondre :

- **L'assistant familial** : appelé plus communément famille d'accueil, intervient notamment dans le champ de la protection de l'enfance, et accueille à son domicile, à titre permanent, des enfants confiés à la protection du Département.
- **L'assistant maternel** accueille, chez lui ou dans une structure (maison d'assistants maternels), une partie de la journée, des enfants de moins de 6 ans.
- **L'accueillant familial** accueille, à son domicile, de façon permanente ou temporaire, à temps complet ou partiel, des personnes âgées et/ou handicapées.

Tous sont agréés par le Département.

➤ Des réunions d'information sont organisées tout au long de l'année sur les territoires manchois. Retrouvez plus d'infos sur parent.manche.fr (rubrique Vos infos pratiques)



ATTRACTIVITÉ

TÉLÉMÉDECINE
L'AVENIR A DÉJÀ COMMENCÉ

La Manche a inauguré son premier cabinet de téléconsultation en novembre 2018, à Saint-Georges-de-Rouelley. Une expérimentation prometteuse pour assurer des soins en milieu rural.



VU PAR...

Martine LEMOINE
conseillère départementale
en charge de la démographie
médicale

Le Département mobilisé

« La réponse aux déserts médicaux passe par une offre de solutions complémentaires et innovantes. Abolir les distances pour améliorer la prise en charge des patients en est une et non des moindres. Elle nous aidera à garantir un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire manchois, tout en limitant les déplacements des patients et le recours aux urgences. Elle nous permettra aussi de rompre l'isolement des professionnels de santé et de leur libérer du temps médical.

Le contexte est d'autant plus favorable que le gouvernement a généralisé en septembre les usages du numérique en santé. Les actes de téléconsultation sont, en effet, désormais pris en charge par l'Assurance Maladie.

Une grande première

Dans la Manche, le Département, qui a pris à bras-le-corps les problèmes de démographie médicale, s'est naturellement mobilisé en faveur de l'expérimentation portée par Saint-Georges-de-Rouelley, l'URML* et la faculté de médecine de Caen. Après une large concertation partenariale, un diagnostic des besoins de la population et de l'offre de soins a été établi sur un périmètre de quatre communes de la Manche et trois de l'Orne**. Nous nous sommes engagés à financer 40 % des travaux d'aménagement du cabinet et 80 % des équipements connectés permettant au médecin d'établir un diagnostic à distance, de remplir le dossier médical et de transmettre l'ordonnance à l'infirmier présent aux côtés du patient lors de la téléconsultation.

C'est une grande première dans la Manche, preuve du dynamisme et de la capacité d'innovation de nos territoires ruraux. »

* Union Régionale des Médecins Libéraux

** Ger, Barenton, Saint-Georges-de-Rouelley et Saint-Cyr-du-Bailleul ; Lonlay-l'Abbaye, Saint-Roch et Domfront



VU PAR...

Raymond BÉCHET
maire de Saint-Georges-de-Rouelley

75 % des consultations
peuvent se faire à distance

« Recruter un médecin en ruralité est très difficile. Le nôtre est parti en retraite, alors que nous avons trois kinés, deux dentistes, une infirmière et une pharmacie. Dans un rayon de 12 km autour de Saint-Georges, nous avons 14 médecins en 2017, aujourd'hui ils sont cinq de moins et trois vont partir en retraite cette année.

Ma commune a financé l'étude sur ce périmètre, qui pourra servir de canevas aux autres territoires intéressés. Elle a révélé que 15 % des habitants n'ont pas de médecin traitant et 87 % sont prêts à consulter par télé-médecine. Ça ne remplace pas un rendez-vous de visu, mais nos infirmiers libéraux ont du mal à accéder à un diagnostic médical pour leurs patients... les passages aux urgences, les hospitalisations inopportunes et les transports sanitaires sont trop nombreux. 75 % des consultations peuvent se faire à distance et de toute façon, on n'a pas le choix, il n'y a pas d'autre porte de sortie ! J'ai vite été convaincu par le Dr Sabatier, qui me suit personnellement et qui enseigne l'e-santé à l'université de Caen, partenaire du projet.

Un véritable atout

Ça n'a pas été simple à mettre en place et ça a nécessité beaucoup de travail : un comité technique réunissant référents locaux, élus, professionnels de santé, services de l'État, etc. ; un comité de pilotage avec le Département, l'URML et les parties prenantes, l'achat du local au sein de la maison médicale et du matériel... Mais une quinzaine d'infirmiers jouent déjà le jeu, reliés à une cellule de coordination qui gère l'agenda, et sept médecins généralistes, de Villedieu, Saint-James, Saint-Pair...

Pour l'instant, ce n'est ouvert qu'aux patients de Saint-Georges et des communes limitrophes qui n'ont plus de médecin traitant, mais je pense que ça va évoluer rapidement et s'ouvrir aux spécialistes. Des électrocardiogrammes vont pouvoir être faits en ligne, l'URML porte aussi des projets de télé-dermatologie et télé-anesthésie... Il semblerait même que la vision par caméra soit meilleure que l'œil !

La télé-médecine est un véritable atout pour empêcher la désertification et s'ils sont enfin moins débordés grâce à ce système, les médecins reviendront peut-être aussi s'installer chez nous ? »

ÉNERGIE

MOBILITÉ HYDROGÈNE
LA MANCHE AVANCE

Après avoir démontré la fiabilité et la performance des usages liés aux technologies hydrogène, le Département développe un écosystème territorial de mobilité, enjeu d'avenir et de santé pour l'homme comme la planète.



VU PAR...

Valérie NOUVEL
vice-présidente déléguée
à la transition énergétique,
l'environnement et l'innovation

Toujours une longueur d'avance
et aujourd'hui on accélère !

« Pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, parce que "la Terre n'a plus le temps d'attendre", le moment est venu de déployer à grande échelle l'hydrogène décarboné. Le Département de la Manche est précurseur et a prouvé, après quatre ans d'expérimentation, que cet hydrogène vert est la réponse au défi du XXI^e siècle.

Nous réaffirmons notre volonté de continuer notre développement. Notre collectivité est la première en France à avoir autant de retours d'expérience, grâce à sa station et ses véhicules intégrés. Sur les usages, la disponibilité, la performance, la qualité, le confort et la maintenance, ils sont très bons. Mais notre station à 350 bars ne permet de remplir qu'à 50 % les véhicules les plus performants et limite leur autonomie. Nous allons donc passer à une pression de 700 bars, devenue la référence pour des industriels comme Toyota, qui détient les taxis Hype à Paris et un parc de 200 véhicules à ce jour (600 d'ici 2020)... Les constructeurs français se positionnent. Nous attendons la sortie de leurs modèles et souhaitons aussi entrer sur le marché émergent des véhicules hydrogène d'occasion.

Indépendance énergétique

L'éloignement entre points de ravitaillement reste un frein au développement de cette énergie. Seules les flottes captives d'entreprises ou de collectivités regroupées autour des quelques stations existantes pourront, dans un premier temps, structurer la filière - ce que l'État veut encourager avec l'appel à projet de l'ADEME*, auquel nous allons répondre. Après avoir expérimenté les

usages, nous voulons que les stations produisent leur hydrogène sur place. Outre la réduction de pollution, cette indépendance induira une maîtrise des coûts et des possibilités de déploiement. Nous allons remplacer notre propre approvisionnement par une production in situ, via des énergies renouvelables issues par exemple de panneaux photovoltaïques.

La Manche développe aussi la filière navale. Un consortium cherbourgeois travaille sur la propulsion hydrogène d'un navire de pêche et nous allons essayer d'apporter notre pierre à la construction de cette filière industrielle d'avenir, en permutant le moteur du *Marité*. En outre, il y a une place à prendre dans l'offre de transport de passagers, en décarbonant les liaisons maritimes grâce à l'hydrogène.

Enjeu de santé

L'Europe a publié des chiffres alarmants sur les problèmes sanitaires liés aux émissions des véhicules carbonés et demande aux pays de l'Union de les réduire. Quand la France est mise à l'amende, nous nous sentons concernés, en tant que collectivité impliquée dans la prévention santé, à travers ses missions de solidarité. Dans la Manche, on se déplace en voiture, pour ses activités professionnelles comme de loisirs. L'hydrogène, qu'on fabrique avec l'oxygène de l'air, permet d'être autonome en énergie et de ne rejeter que de l'eau, c'est très important pour la santé !

Nous, élus de la Manche, nous nous bougeons pour qu'il y ait une filière hydrogène française, nos progrès doivent permettre de changer de modèle économique. Avec le club des élus acteurs de l'hydrogène, j'ai publié une tribune au congrès des maires, reprise dans une vingtaine de publications nationales. L'hydrogène contribuera à gagner la bataille du changement climatique et améliorer la santé des Français ! »

* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE DÉPARTEMENT

• Du 23 février au 3 mars : La Manche au Salon International de l'Agriculture - Paris

• 29 mars : session plénière du 1^{er} trimestre Saint-Lô

DROITS DES FEMMES

• 12 mars : *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus* - one man show faisant suite à la Journée internationale des droits des femmes Condé-sur-Vire

• 23 avril : *Et pendant ce temps, Simone veille !* - spectacle offert aux Manchois pour le 75^e anniversaire du droit de vote des femmes - Théâtre de Coutances

• Jusqu'en mai : animations, conférences, expositions - Saint-Lô, Lessay...

> Plus d'infos sur manche.fr



PRATIQUE

Le logo du Département a changé. Vous pouvez vous le procurer sur demande à communication@manche.fr.